

<http://snetap-fsu.fr/Rentree-2016-CCP-premiere-phase-du.html>



Rentrée 2016 : CCP première phase du mouvement et fiche de voeux pour seconde phase

- Métiers - Direct.eur.rice - Carrière, rémunération, conditions de travail - CCP des personnels de direction -



Date de mise en ligne : lundi 2 mai 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Pour rappel, la [CCP](#) des personnels de direction est consultative et c'est l'administration qui tranche en dernier ressort.

Sont présents autour de la table : la directrice générale et son adjoint, le Sous-directeur aux moyens et son adjoint, le SRH, un représentant des [DRAAF](#), des [IGAPS](#), du [CGAAER](#) et des chefs de [SRFD](#), l'inspection et les représentants des [OS](#).

La commission travaille sur un document qui recense les voeux des candidats au mouvement avec l'avis et le classement des DRAAF. Aussi, afin de vous défendre, il est nécessaire de disposer de tous les éléments bien amont de l'instance. Nous mettons donc à votre disposition [une fiche de voeux pour le second tour](#) à nous retourner.

Déclaration des organisations syndicales

En préambule, les OS ont fait une déclaration pour afficher leurs attentes et positions dans le cadre de cette CCP.

Le SNETAP, pour sa part a demandé :

- **La mise en place d'un groupe de travail en dehors de la CCP pour évoquer les conditions de travail des directeurs et adjoints**, sur des thèmes qui nous paraissent importants :
- Statut d'emploi, statut de corps
- Évolution de carrière et promotions (notamment pour les adjoints)
- Situation financière des [EPL](#) et dialogue sur ce sujet avec les Conseils Régionaux. Sur ce point nous sommes soutenus par certaines OS mais certaines OS préfèrent un dialogue direct avec le Secrétariat Général. La [DGER](#) pourtant est favorable à cette demande.
- Concernant le mouvement, le SNETAP a rappelé l'importance de la **transparence et de l'équité dans le traitement des candidatures avec un classement motivé**, d'un calendrier adapté qui permette aux collègues de postuler avec plus de sérénité. Un traitement équitable des candidatures par les DRAAF-SRFD et un classement motivé auprès des agents.

Les candidatures au mouvement

Ensuite nous avons examiné les candidatures aux mouvements D1 ; D2 ; D3 et D4.

Nous avons défendu les candidatures de tous ceux qui nous avaient sollicités.

La DGER suit en général le classement des DRAAF-SRFD, mais son avis peut évoluer en fonction des propositions des OS ou de ses propres intentions.

Vous pouvez nous contacter si vous avez besoin de précisions ou de soutien sur vos mouvements.

Conseil : Pour toute demande de mobilité, il faut aussi, surtout insister auprès des DRAAF SRFD pour avoir un entretien et contacter la personne en poste pour avoir toutes les informations nécessaires (une visite du ou des sites est importante).

Prochaine CCP le 18 mai 2016. Voir [note de service sur ce second tour](#).

Vos élu-es SNETAP-[FSU](#)

Nom	Coordonnées
Luc CHAMPIN	EPL Combrailles Luc.Champin
Laurence PERS-PHILIPPOUX	EPL Neuvic Laurence Pers-Philippoux